

Le MR veut un fonds pour financer les fournitures scolaires

Les écoles pourraient créer des centrales d'achats

Trois députés MR, emmenés par Françoise Bertieaux, veulent que de l'argent public aide les familles à faire face aux coûts cachés de l'école, qui en empêchent la gratuité.

C'est une proposition de décret qui devrait faire plaisir aux familles, que le MR dépose au Parlement de la Communauté française. Comme il nous le dévoile en primeur, il veut les aider à faire face au coût souvent très élevé des fournitures scolaires, via un fonds public mis à disposition des écoles.

« Chaque année la Ligue des Familles calcule le vrai coût d'une année scolaire », explique Françoise Bertieaux qui cosigne le texte avec Jean-Paul Wahl et Nicolas Tzanetatos. « Même si ses calculs sont parfois un peu exagérés, ils attestent que l'enseignement n'est pas gratuit, alors que ça devrait être le cas. »

CLIENTÉLISME

Voici peu, comme Sudpresse le révélait, le PS se proposait de mettre sur pied des centrales d'achats de fournitures, via une ASBL paral-

lèle au parti. « *Le PS sort des clous en agissant de la sorte* », estime M^{me} Bertieaux. « *Son action vise plus à faire du clientélisme qu'à soutenir les familles. Ce n'est pas le rôle d'un parti de créer une centrale d'achats et d'en faire bénéficier ceux qui devront au préalable lui donner leur nom et leur adresse...* »

« On doit laisser les directeurs d'écoles libres utiliser comme ils veulent l'argent qu'ils recevront », estime la chef de groupe MR au Parlement

L'idée des libéraux est de financer un fonds d'aide, directement par la Communauté, sur son budget propre. « *Il serait réparti entre les écoles à la manière du fonds des manuels scolaires qui existe déjà, soit en fonction de la population de chaque école* », détaille la chef de

groupe MR au Parlement. « *Je tiens aussi à ce qu'on laisse ensuite le directeur ou le pouvoir organisateur décider de la façon dont il répartira les montants obtenus* ».

PRIVILÉGIER DES CLASSES

Dans les faits, « *il pourra privilégier certaines catégories d'élèves ou certaines années, par exemple celle où on sait qu'il y a des achats plus lourds à faire, comme celui d'un dictionnaire. De même, la direction pourra décider de s'associer à d'autres afin de créer une centrale d'achats et ainsi obtenir de meilleurs prix. Il faut vraiment laisser une grande liberté aux écoles en la matière.* »

Françoise Bertieaux espère que ce sera aussi « *l'occasion pour certaines équipes éducatives de réfléchir à la nécessité de certains frais. Est-il par exemple indispensable d'imposer l'acquisition d'un cahier de marque Atoma, alors qu'on sait qu'ils sont parmi les plus chers ? Pareille réflexion pourrait également aider à tendre vers davantage de gratuité...* »

Pour la première année, Françoise Bertieaux propose de doter ce fond d'une somme de 2,5 millions d'euros. « *Ce n'est bien entendu pas bien lourd, mais cela pourra ensuite être augmenté en fonction des moyens disponibles et des besoins* », reconnaît-elle.

« *Il faut rester réaliste : on sait que la Communauté ne dispose pas d'une marge budgétaire énorme. Commençons donc avec une première dotation, puis nous verrons comment cela pourra évoluer ensuite.* » Déposé ce mercredi, le texte sera soumis à approbation de la majorité.

« *Mais qui pourrait s'y opposer, surtout dans les partis de gauche ?* », se demande déjà la députée. ●

CHRISTIAN CARPENTIER